

	Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière	Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle	Fédération Nationale de l'Action Sociale
---	---	---	---

Communiqué

Projet de décret Morano : Grand mépris pour la petite enfance

Face aux mobilisations des professionnels de la petite enfance, le projet de décret de Madame MORANO a légèrement évolué. Toutefois les revendications sur les points essentiels perdurent.

FORCE OUVRIERE en a demandé le retrait et les personnels ont exprimé leur rejet et leur volonté de préserver leur statut et leurs conditions de travail.

La Fédération des personnels des services publics et des services de santé, la FNEC-FP, la F.N.A.S. FORCE OUVRIERE réitèrent leur demande de retrait du dernier projet de décret qui ne répond toujours pas aux revendications des professionnels de ce secteur.

FORCE OUVRIERE réaffirme que ce projet prépare :

- ✚ l'officialisation et la généralisation des jardins d'éveil,
- ✚ la pérennisation des micro-crèches et l'extension de leur capacité d'accueil,
- ✚ l'augmentation du taux d'accueil des enfants en surnombre,
- ✚ l'aggravation des règles relatives à l'encadrement et au fonctionnement des modes d'accueil collectif de la petite enfance,
- ✚ la mise en place des directions mutualisées.

FORCE OUVRIERE réaffirme son opposition à ce projet de décret qui aura pour conséquences :

- ✚ la disparition, à terme, de l'école maternelle au profit de nouveaux modes de garde payants en particulier les jardins d'éveil,
- ✚ la baisse de la qualité d'accueil des enfants par la remise en cause des normes d'encadrement et des qualifications des personnels des crèches publiques,
- ✚ le recul des modes de garde de type « crèche collective » publique en raison d'un coût jugé trop élevé,
- ✚ la poursuite de la privatisation du secteur de la petite enfance et par conséquent le recul du service public dans ce domaine,
- ✚ l'ouverture à la concurrence des modes d'accueil collectif et individuel dans le cadre de la directive « services », avec le risque sérieux de suppression du financement public aux établissements et donc une charge financière encore plus importante pour les familles.

POUR TOUTES CES RAISONS, LES FEDERATIONS CONCERNEES ONT DEMANDE A RENCONTRER MADAME LA MINISTRE.

UN PREAVIS DE GREVE EST DEPOSE PAR LA FEDERATION DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE POUR LE JEUDI 6 MAI 2010.